

# le Généraliste

HEBDOMADAIRE RESERVE AU CORPS MEDICAL ■ N° 826 ■ 19 AVRIL 2007 ■ P509574 ■ € 1,25 ■ ROULARTA MEDICA ■ RUE DE LA FUSÉE 50, BTE 14 ■ 1130 BRUXELLES

LE POINT DE CHUTE ATTITRÉ  
DES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

## Charleroi monte sa garde

Ramener un maximum de gens au poste. Le mot d'ordre n'a rien de policier, même s'il s'applique à une ville souvent sortie du lot wallon par de peu glorieuses statistiques de criminalité. En fait, Charleroi comptera bientôt - c'est pour samedi - un poste de garde de médecine générale dont l'ambition est de drainer au fil des ans un flux croissant de patients qui auront remis le vieux réflexe conditionné, et déplacé, de s'encourir aux urgences. Si la sauce prend, la structure pourrait devenir ce « OG de MG » tel que l'imagine son instigatrice, la Fédération des associations de médecins généralistes de la région de Charleroi (la FAGC). D'une pierre trois coups : continuité des soins assurée, sécurité des MG renforcée, conditions d'exercice allégées.



© Bruno Falry

**L**e dossier ne date pas d'hier. En 2000 déjà, se souvient le comité restreint de la FAGC, un coup de pouce des Affaires sociales, VDB régnant, avait affermi financièrement les premiers pas de la ligne unique Allô Santé, le 071/33.33.33, une centrale téléphonique qui dispatche les coups de fil de patients sans préciser à l'appelant le nom du médecin qu'on lui dépêche. « Créer une structure de garde tout aussi unique est un projet que nous nourrissons depuis, mais le nerf de la guerre faisait défaut. Aussi, quand nous avons été approchés par les autorités pour la mise sur pied d'un poste de MG, celles-ci avançaient en pays conquis : le projet était déjà

conceptualisé ! » La signature de la convention entre la FAGC et le cabinet Demotte, stipulant les conditions d'intervention de l'assurance obligatoire soins de santé pour le financement du poste de garde, est intervenu fin 2006. Et après-demain, le ruban inaugural tombera à l'entrée des locaux flambant neufs qui abritent le poste de garde, en plein centre ville, au sous-sol de l'ancien Institut Gailly, boulevard Zoé Drion. « Je ne pense pas me tromper en affirmant que, tel qu'il est conçu, aussi complet, il est le premier de Wallonie, » se félicite le Dr Yves Gérard, le 3<sup>e</sup> médecin à occuper le fauteuil présidentiel de la FAGC, après les mandats des Drs Jacquet et Rochet. ■ J.M. *Libre en ps*

# Charleroi monte sa garde

## Professionnalisation et repêchage

Le poste de garde tournera les week-ends et les jours fériés, de la veille à 19h au lendemain 7h. La prise en charge des patients se fera préférentiellement via des consultations

sur place mais des visites à domicile sont également prévues pour les malades incapables de se déplacer. Le territoire couvert sera celui de l'entité de Charleroi. « Nous prévoyons pour commencer - mais ce schéma pourra être adapté, selon les besoins

réels - au moins deux médecins en stand-by au poste durant la journée, et un la nuit », explique le Dr Gérard. « Ils seront assistés en permanence par une infirmière et une secrétaire-réceptionniste. Au total, ce sont 8 supports paramédicaux et admi-

de santé peuvent être « réinjectés » dans le circuit : après tout, s'ils consultent chez eux, ils peuvent très bien le faire au poste, où les conditions de travail, dans des locaux modernes, bien équipés, avec du personnel, n'ont rien à envier - au contraire - à celles d'un cabinet privé », pronostique Yves Gérard. « La perception n'est pas centralisée, c'est un meilleur locataire et au travail et la perception

hôpitaux et ce sentiment de gratuité qu'ils procurent ? » Le ministre a imposé la perception du TM aux hôpitaux. Or, nous savons pertinemment que les hôpitaux publics, ici, ne le font pas. Si l'on veut corriger le trajet de soins et changer les mentalités, tous les établissements doivent être tenus de réclamer un montant minimum. S'il n'y a rien de coercitif, que le ministre ne se plaigne pas que les économies sur lesquelles il table ne se concrétisent pas ! »



## Écrémage de la « bobologie »

Car l'un des buts avoués du financement des postes de MG est, selon l'expression consacrée, le « désengorgement des services d'urgence » par un écrémage de la « bobologie » et, partant, une réduction des coûts pour l'assurance-maladie. Encore faut-il que les hôpitaux soient prêts à jouer le jeu et lâchent la manne des fausses urgences. Le Dr Gérard se retranche derrière la déclaration d'intention attachée aux gémés du voisinage. « Nous avons un accord de collaboration avec eux, entériné par la direction médicale et administrative. A chaque cas relevant de la médecine générale qu'examinera un urgentiste, ce dernier mentionnera l'existence du poste, pour la fois suivante. » Par ailleurs, le président de la FAGC fonde aussi beaucoup d'espoirs dans la fidélisation de la patientèle réorientée vers le poste de médecine générale lors des « coups de feu ».

« Dans l'effervescence de l'arrivée annoncée d'une ambulance, par exemple, les urgentistes auront tendance, je pense, à nous envoyer les gosses qui font une otite et pleurent non stop dans les couloirs en attendant une prise en charge qui ne vient pas, vu les circonstances. »

■ J.M.

## Les sous des uns...

« Je préfère parler en termes de ligne de crédit plutôt que de financement. Et cette ligne de crédit - récurrente si l'on en croit le ministre Demotte - a un plafond de €400.000. Il est clair que nous ne dépenserons pas cette somme en 2007 », explique le Dr Gérard, qui prévoit tourner autour des €220.000. La subvention s'établit en fonction des services offerts. L'argent sera versé par tranches, sur la base des factures produites. Pour le président de la FAGC, chaque chose en son temps. Le poste de garde est un concept hautement évolutif. Il faudra 3 ou 4 ans pour qu'il ait été une véritable créature et que de nouveaux services se greffent à la formule de départ. Pour l'instant, il faut que l'intervention financière soit suffisante ».

## ... la bonne volonté des autres

La ville de Charleroi elle-même n'aura pas dit son dernier mot. Elle servira de boîte aux lettres, si le poste de garde décroche ce one shot qu'il espère, une somme unique débouquée par le ministère de l'Intérieur et transitant par la ville. Le secteur communal, qui a été très plaisir d'être toujours reçu au niveau communal par des intellectuels de bonne volonté, ouverts, très attentifs à nos projets. Le médecin carolo préférerait pourtant que les edies joignent le geste à la parole d'encouragement. « Bien sûr, ils nous prêtent sans et s'occupent pour l'inauguration, voir les ouvriers communaux pour monter ce dernier. Mais nos locaux, par exemple, nous les louons au prix fort. Il n'y a pas, comme dans d'autres villes, de loyer raboté ou de prêt à baillement au profit du poste de garde. C'est autant du mètre carré point. » Yves Gérard verrait donc d'un bon œil que le soleil en soit, lors réaffirmé de être un jour une forme pa parole.

nistratifs mi-temps qui commencent samedi. »

Ces médecins en stand-by, s'agit-il de « régionaux de l'étape » ou bien va-t-on assister à une professionnalisation de la garde ? « La nuit, nous nous dirigeons effectivement vers une professionnalisation. Une grille à compléter est ouverte sur notre site. Les médecins « du cru » peuvent s'y inscrire, s'ils le désirent, puis les trous sont comblés par des extérieurs à la FAGC, auxquels on garantit un revenu forfaitaire, outre leurs actes. En journée, par contre, ce sont les médecins locaux qui organiseront une tournée. Ce qui signifie que les confrères qui ont demandé à être dispensés de gardes pour des motifs

du ticket modérateur. Chaque MG y travaille en indépendant, avec ses propres souches. »

## Un clou à enfoncer

Mais pourquoi les patients n'oseraient-ils la porte de ce poste de garde ? « Nous allons communiquer systématiquement autour de l'initiative. Les week-ends et jours fériés, les opérateurs de la ligne 33.33.33 vont délivrer invariablement un message standard aux appelants : savez-vous qu'il existe un poste de garde ouvert 24 h sur 24, où les temps d'attente sont réduits et les honoraires moindres que pour une visite à domicile ? » Question honoraires, justement, le poste de garde ne sera-t-il pas toujours déformé par rapport aux